

 <p><b>INSTITUT DE FORMATION DU VELO</b> Campus de la Brunerie - 180 Boulevard de Charavines- 38500 VOIRON N° SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A Association représentée par Bertrand RABATEL, directeur Organisme de formation déclaré sous le N° 82 38 05102 38</p>	<p>A l'attention de :</p>
--	---------------------------

<b>Intitulé de la formation :</b>	Formation au métier de Pisteur Vélo Tout Terrain
<b>Lieu de la formation :</b>	Le signal, 149 route du col – Les saisies – 73620 HAUTELUCE
<b>Début de formation :</b>	07 septembre 2020
<b>Fin de formation :</b>	25 septembre 2020
<b>Heures de formation :</b>	105
<b>Effectif :</b>	16 participants
<b>Nature et caractéristique des actions de formation :</b>	L'action de formation entre dans la catégorie des actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
<b>Objectif :</b>	<p>Obtenir les compétences nécessaires afin de travailler dans la sécurité et l'organisation des pistes de VTT descente en station de montagne, et notamment, selon le référentiel professionnel du métier de Pisteur VTT, d'acquérir les compétences suivantes</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. intervenir en cas d'accident et aider l'organisation des secours</li> <li>2. accueillir et informer le public</li> <li>3. sécuriser et entretenir des aménagements VTT</li> <li>4. aider à l'aménagement et à l'organisation d'un site de pratique ludique du VTT</li> </ol>
<b>Niveau de connaissances préalables nécessaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation</li> <li>• Etre titulaire d'une attestation de Prévention Secours en Equipe niveau 1 et 2 (PSE 1/PSE 2)</li> <li>• Attestation de réussite à un test technique de VTT : Rocket d'Argent (possibilité de le passer en cours de formation si vous n'en êtes pas détenteur : coût 40€ Net de taxe)</li> </ul>
<b>Horaires :</b>	8h30-12h / 13h30-17h (35h/semaine)

**Contenu de formation : 4 blocs de compétences sont abordés :**

**1/ Intervenir en cas d'accident et assister l'organisation des secours en liaison avec les services publics :**

- Participer à la mise en place du plan de secours et l'intégrer
- Organiser une surveillance des aménagements VTT et repérer les secteurs dangereux ou les publics en difficulté
- Communiquer avec l'équipe de patrouilleurs, les responsables du site et les services de secours
- Mettre en place une organisation au sein de l'équipe de patrouilleurs pour alterner et répartir les tâches à effectuer
- Se déplacer rapidement et en sécurité sur l'ensemble d'un site VTT pour se rendre sur les lieux des accidents
- Vérifier, gérer et réparer son matériel (vélo, trousse de mécanique, trousse de secours...).
- Intervenir lors des accidents, dans la limite de ses prérogatives, notamment pour éviter un sur accident
- Alerter les services de secours et faciliter leur arrivée
- Dispenser les premiers soins si besoin

**2 / Informer et sensibiliser les pratiquants en tenant compte de leur niveau :**

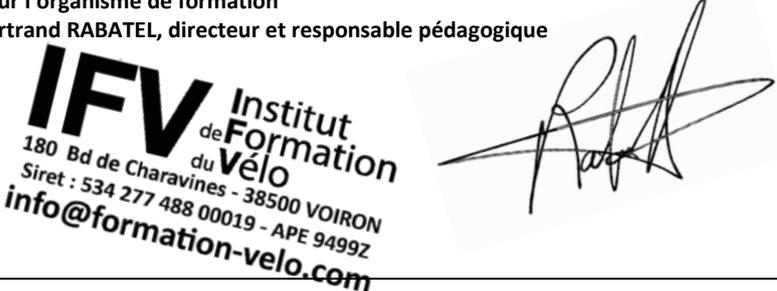
- Observer les différents publics et repérer rapidement leur niveau
- Communiquer les règles élémentaires de sécurité et de pratique dans un climat chaleureux
- Orienter les pratiquants vers des pistes adaptées à leur niveau de pratique
- Devenir médiateur entre les usagers et les pratiquants lors de situations conflictuelles
- Parler dans un langage adapté : français ou étranger (anglais, allemand, italien ou espagnol)
- Préparer des messages à l'attention des pratiquants (fermeture de pistes, consignes de sécurité...).
- Alerter les pratiquants sur des problèmes techniques de leur vélo mettant en jeu leur sécurité

**3 / Sécuriser et entretenir un espace de pratique dédié au VTT ludique :**

- Vérifier les éléments de sécurité d'une piste ou d'un aménagement VTT
- Repérer les passages dégradés ou dangereux
- Intervenir pour remettre en état des passages dangereux ou dégradés
- Fermer le passage ou l'itinéraire comportant un élément dangereux
- Se renseigner sur les conditions de pratique (météo, travaux, évolution du terrain...)
- Ouvrir les pistes de VTT ou les sites dédiés en début de journée et les fermer en fin de journée

**4/ Participer à l'aménagement et l'organisation d'un espace VTT :**

- Connaître les caractéristiques des différents niveaux de pistes par rapport au niveau des pratiquants
- Connaître les normes en vigueur pour l'aménagement de sites de pratique
- Utiliser les outils de base pour entretenir et remodeler des pistes VTT
- Conseiller un conducteur d'engin qui réalise des travaux d'entretien ou d'aménagement
- Comprendre le tracé d'une piste ou d'un itinéraire VTT

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la construction de modules en bois d'architecture simple</li> <li>- Adapter les espaces de pratique VTT pour les rendre praticables dans les meilleures conditions de sécurité</li> <li>- Minimiser l'impact sur le milieu naturel et les autres activités professionnelles (forestiers, bergers...)</li> <li>- Anticiper les mauvais comportements sur les espaces de pratique VTT</li> <li>- Conseiller les responsables du site sur les conditions de pratique et les informations à donner aux pratiquants</li> </ul>	
<b>Modalités pédagogiques et moyens mise en œuvre</b>	<p>Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en centre, en présentiel</li> <li>• Cours théoriques sur le contexte du VTT descente en station, les publics visés, les normes, la sécurité ...</li> <li>• observation et analyse de l'offre de pistes VTT sur une station</li> <li>• simulation d'un rapport d'état des lieux sur la sécurité des pistes</li> <li>• travaux pratiques</li> <li>• simulations d'accidents et organisation des secours (alerte...)</li> </ul> <p>Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Simon LENOBLE : géologue et chef pisteur VTT sur la station des Orres</li> <li>• La société HO 5 Park, spécialisée dans l'aménagement des pistes de VTT descente</li> <li>• Emmanuel HUBER, entraîneur national de l'équipe de France de VTT descente</li> <li>• Kostia CHARRA, directeur de Mountain Bikers Foundation</li> </ul>
<b>Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats</b>	<p>L'assiduité à cette formation est obligatoire. Une feuille d'émargement par demi-journée permet de suivre les présences des stagiaires. Chaque fin de semaine, un bilan oral et/ou écrit sous forme de questionnaire est fait avec les stagiaires afin de faire le point sur les contenus dispensés, la progression et les difficultés des stagiaires, ainsi que leurs attentes pour la suite de la formation.</p>
<b>Evaluation de la formation</b>	<p>Six épreuves sont organisées le dernier jour de formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. épreuve de premiers secours en situation visant à s'assurer que le candidat est capable d'arriver rapidement sur les lieux, de réagir correctement face à la situation, de maîtriser les gestes de premiers secours si nécessaire et d'intervenir dans l'évacuation du ou des blessés (alerte, guidage...).</li> <li>2. épreuve orale portant sur l'accueil et l'information du public, avec une partie dans une langue étrangère choisit par le candidat parmi l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou l'italien. Cette épreuve consistera à fournir des indications de direction, de sécurité et de sensibilisation.</li> <li>3. épreuve technique suivie d'un entretien permettant de valider les compétences relatives à l'entretien d'un aménagement VTT et aux décisions à prendre pour assurer la sécurité et la qualité d'un site de pratique. L'intervention sur le terrain sera suivie d'un entretien permettant de justifier les choix effectués par le candidat</li> <li>4. épreuve écrite portant sur les capacités du candidat à analyser des problèmes concrets concernant la pratique du VTT descente et à formuler des recommandations vis-à-vis de la sécurité</li> <li>5. épreuve orale permettant d'évaluer les connaissances réglementaires concernant la sécurité des aménagements et des itinéraires VTT</li> <li>6. épreuve orale permettant d'évaluer les capacités du candidat à analyser et sécuriser un site de pratique du VTT ludique pour tous les niveaux.</li> </ol> <p>L'ensemble des épreuves doivent être validées pour obtenir le diplôme</p>
<b>Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation</b>	<p>Attestation de formation et diplôme de Pisteur VTT (titre de CQP Pisteur VTT en cours de renouvellement au RNCP)</p>
<b>Accessibilité aux personnes handicapés</b>	<p>Les locaux pour la formation théorique répondent aux critères des ERP. Des adaptations pédagogiques peuvent être proposées aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les possibilités, contacter le référent pédagogique de la formation.</p>
<b>Bon pour acceptation</b> Nom : Prénom : Signature :	<p><b>Pour l'organisme de formation</b>  <b>Bertrand RABATEL, directeur et responsable pédagogique</b></p>  <p><b>IFV</b> Institut de Formation du Vélo  180 Bd de Charavines - 38500 VOIRON  Siret : 534 277 488 00019 - APE 9499Z  info@formation-velo.com</p>

<b>Contact :</b>	Julie BOURDAIS – <a href="mailto:julie@formation-velo.com">julie@formation-velo.com</a> - 09 86 57 88 23
<b>Taux de réussite à l'examen depuis 2016</b>	87%
<b>Taux d'insertion dans l'emploi :</b>	58%